

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Date de réception <b>26 janvier 2015</b>	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le <b>03 février 2015</b>	N° d'enregistrement <b>F. 974. 12. P. 00114</b>
---	--	--

## 1. Intitulé du projet

Aménagement de la ligne 3500 sur la commune de la Plaine des Palmistes

## 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de la Plaine des Palmistes

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Marc Luc BOYER, Maire

RCS / SIRET : 2 1 9 7 4 0 0 6 5 0 0 0 1 2

Forme juridique : Administration publique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d)	Création de chemins d'exploitation agricole de 2800 m linéaire

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet

Le projet envisagé consiste en l'aménagement de voiries d'exploitations rurales.

Il comprend la réalisation d'une voirie principale d'environ 800 m, dans le prolongement de la rue Edouard Bienvenu, sur la ligne des 3500 et de quatre antennes transversales de 500 m environ chacune se raccordant sur les rues parallèles à la ligne 3500 : rue Bertin Robert et rue Emile Evan.

La voie principale (rue Edouard Bienvenu) est située dans le domaine public communal, à l'emplacement d'un ancien chemin RSMA. Les antennes traversent des terrains essentiellement agricoles et privé.

## **4.2 Objectifs du projet**

Le projet envisagé consiste ainsi en l'aménagement d'une zone à vocation agricole d'une surface totale d'environ 90 hectares, avec environ 5 hectares en zone naturelle à vocation agricole.

Sur cette zone, un tiers seulement des surfaces est exploité, le reste est soit non exploité, soit sous-exploité pour cause d'enclavement.

Ce projet permettra de conforter et de développer environ huit exploitations agricoles existantes plus d'autres agriculteurs.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Les travaux d'infrastructure se dérouleront en plusieurs phases étalées sur 2 ou 3 ans. La première tranche des travaux concerne la voie principale dont le démarrage est prévu au second semestre 2015 (en fonction des autorisations administratives et de l'avancement de la maîtrise foncière).

La durée des travaux est estimée à 6 mois pour la voie principale et 4 mois pour chaque antenne.

Les travaux à réaliser consisteront en :

- une voirie bétonnée de largeur 4 m,
- un fossé en maçonnerie,
- une bande VTT cyclable de 3 m de large engazonnée.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La voirie et les espaces plantés aménagés seront gérés par la Mairie.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'environnement (ex loi sur l'eau)

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une étude d'impact

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	Environ 22400 m <sup>2</sup>
Longueur de la voie	2800 m
Largeur de la voie bétonnée carrossable	4 m
Largeur de piste VTT	3 m
Volume de déblais estimé	7500 m <sup>3</sup>
Déblais réutilisés sur site en remblais	

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Ligne 3500  
rue Edouard Bienvenu  
rue Bertin Robert  
rue Emile Evan  
La Plaine des Palmistes  
(97431)

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 55 ° 37 ' 00.5 " E Lat. 21 ° 09 ' 13.6 " S

Point d'arrivée : Long. 55 ° 37 ' 31.5 " E Lat. 21 ° 09 ' 40.6 " S

Communes traversées :

La Plaine des Palmistes  
(97431)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Programme FEADER 2014-2020

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage actuel des sols est essentiellement agricole (plus de 80 % des terrains traversés sont classés en zone A) avec une partie en zone naturelle (Zone N) au PLU.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation ; Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la Commune de la Plaine des Palmistes approuvé par le conseil municipal le 29 mai 2013 (Zones A et N essentiellement).  
SAR de la Réunion approuvé en 2011 : Zone agricole. Zone de vigilance touristique.  
SCOT de l'Est approuvé en 2004 : zone agricole

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de la zone d'étude est classée ZNIEFF de type II « la Plaine des Palmistes » (ZNIEFF n°0002-0088) - Cf annexe.
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Toute la commune
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR multirisques (inondations et mouvements de terrain), approuvé le 5 décembre 2011
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans l'aire d'adhésion du Parc National et à près de 1 km en dehors des limites du cœur du parc.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'opération nécessitera un terrassement pour la création de voie, des fouilles pour création des réseaux et aménagement de fossés. Le volume de matériaux excédentaire est estimé à 8500 m <sup>3</sup> .
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera l'apport de matériaux provenant de carrières pour les revêtements de chaussée.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone est partiellement en friches, cultivée et habitée (habitat pavillonnaire). Le projet n'est pas susceptible de nuire à une continuité écologique.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La voie principale traverse un espace naturel (une surface classée en zone N d'environ 1600 m2 est concernée (cf PLU en annexe).
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La voie principale au sud du projet traverse une zone d'aléa fort au sens du PPR multirisque (cf PPR en annexe)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux, le programme risque d'engendrer quelques nuisances sonores. A noter quand même, que les riverains sont peu nombreux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet des eaux de ruissellement des bassins versant interceptés. Création de caniveaux bétonnés avec un exutoires prévus dans les fossés existants.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet permettra de conforter et de développer environ huit exploitations agricoles existantes plus d'autres agriculteurs. Il permettra également de mettre en valeur l'attrait touristique du site grâce notamment à des pistes VTT aménagées le long des chemins d'exploitation.</p>



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui      Non <sup>x</sup>      Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui      Non <sup>x</sup>      Si oui, décrivez lesquels :

### **7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

S'agissant de voiries d'exploitation rurales aménagées dans un secteur agricole de la commune, il n'existe pas d'enjeux spécifiques qui justifient la réalisation d'une étude d'impact.

Les voiries d'exploitation projetées sont pour la plupart implantées en lieu et place de chemins de terre existants (chemin d'exploitation privés). La traversée de la zone Naturelle par la voie principale se fait via un ancien chemin RSMA.

L'environnement et le paysage sont dominés par des friches, des cultures et des espaces boisés non classés..

Le projet n'entraîne aucun changement dans l'usage des sols et l'impact sur le paysage est très limité.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan du projet par rapport aux ZNIEFF, au PLU et au PPR

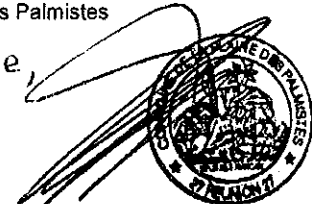
## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus x

Fait à La Plaine des Palmistes

le, 20 Janvier 2015

Signature

Le Maire,  
  
 Marc Luc BOYER.